



Numéro de l'acte	2017-41-STAL
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.10

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2017

QUESTION N°2017-41

FINANCES : Demande de subvention auprès du Sénat dans le cadre de la réfection du mur du cimetière de l'Eglise Saint-Martin rue Adrien Danvers

RAPPORTEUR : Madame Caroline SAUDEMONT

La municipalité a engagé en 2016 des travaux de rénovation du mur d'enceinte du Cimetière de l'Eglise Saint-Martin rue Adrien Danvers, en partenariat avec l'APRT (Association Promotion et Reconnaissance par le travail). Ces travaux doivent s'échelonner sur 3 ans.

Au cours de l'intervention, il a été constaté un affaiblissement conséquent d'une partie de ce mur sur 40 ml avec un risque d'effondrement sur le trottoir. Des mesures ont été prises afin de sécuriser cette zone et un étaielement a été réalisé.

L'ancienneté du mur associé à une rétention importante d'humidité ont entraîné un phénomène de pourrissement intérieur de la maçonnerie, masqué par une ancienne reprise superficielle de joints.

Ces désordres nécessitent des travaux importants de rénovation impliquant la démolition de cette partie du mur et sa reconstruction tout en respectant l'esthétique. Ces travaux, réalisés en partie par entreprise et par l'APRT, ont été estimés à 116 758,08 € HT.

Vu l'importance des travaux,
Et compte-tenu de ce qui précède,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- De solliciter une aide financière auprès d'un Sénateur du Pas-de-Calais, pour le montant maximum susceptible d'être délivré,
- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à finaliser le projet et présenter le dossier de subvention
- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer toute pièce afférente à cette demande.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,
Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 11 Avril 2017

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT





REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2017**

Affiché le 12 Avril 2017

L'An Deux Mille Dix-Sept le onze avril à 18h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 05 avril 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX - Valérie VASSEUR

Absents excusés :

Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL
François FRADIN ayant donné pouvoir à Sophie LEBRIEZ
Alain RICOUART ayant donné pouvoir à Joël DUQUENOY
Corinne REANT ayant donné pouvoir à Bernadette BAROUX
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Jean-Pierre LAMIRAND

Absent non excusé :

Roxanne VASSEUR PEPE

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 22 présents
- 1 absent non excusé
- 0 absent excusé
- 6 absents excusés avec pouvoir

Madame Laurence LOTTERIE est nommée secrétaire de séance.